

CAPITAL HUMAIN

Mai - Juin - Juillet 2019

La solution c'est vous, le PRODEC vous accompagne !

TEMOIGNAGE DE BENEFICIAIRES DU PRODEC

Interview avec quelques
acteurs institutionnels du PRODEC

- Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques
- Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger
- Directeur Général du FAFPA
- Directeur Général de l'ANPE

Les Grandes Actualités du PRODEC

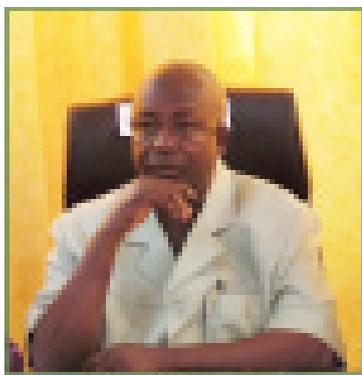


PRODEC, projet mis en œuvre
sous la tutelle du Ministère des
Enseignements Professionnels
et Techniques



SOMMAIRE

03	EDITO
04	LES GRANDES ACTUS DU PRODEC
06	RENCONTRE ENTRE LE PRODEC ET LES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME AGRICOLE
07	LE PRODEC EN BREF!
08	INTERVIEW AVEC MONSIEUR LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES
11	INTERVIEW AVEC MONSIEUR IBRAHIM NAHANTCHI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI (ANPE)
12	TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE DU PRODEC VIA ANPE
13	INTERVIEW AVEC MONSIEUR ABDOU DJERMA LAWAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS D'APPUI À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE (FAFPA)
15	TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE DU PRODEC VIA FAFPA
16	INTERVIEW AVEC MONSIEUR OUSMANE MAHAMAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CCIN
18	TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE DU PRODEC VIA LA CCIN
19	ATELIERS RÉGIONAUX DE DISSÉMINATION DU CONCEPT DES SAA À TAHOUA
20	PERSPECTIVES DU PRODEC



Dr Aoula YAHAYA

COORDONNATEUR NATIONAL
DU PRODEC

Le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) a démarré l'année 2019 avec plusieurs grandes opportunités pour la jeunesse nigérienne.

En effet, nous sommes entrés en 2019, avec un financement additionnel de 50 millions de dollars US. Ce financement additionnel est un don octroyé par le Groupe de la Banque Mondiale à l'Etat du Niger.

Il vient en reconnaissance et en récompense des résultats positifs réalisés par le PRODEC en matière d'amélioration des compétences des jeunes lors de la mise en œuvre du financement initial, de 2014 à 2018.

Avec le financement additionnel donc, les objectifs assignés au PRODEC sont encore plus grands. Le PRODEC doit toucher près de 32000 jeunes âgés entre 15 et 25 ans. Ces jeunes qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés, urbains ou ruraux doivent être accompagnés pour faciliter leur insertion socio-professionnelle et leur autonomisation. Pour ce faire, le PRODEC leur donne l'opportunité d'apprendre des métiers, de trouver un emploi ou de s'initier

Edito du Coordonnateur

à l'entrepreneuriat.

C'est dans cette optique que le PRODEC accompagne la restructuration de trois (3) établissements clés de formation technique et professionnelle, à savoir : le Centre des Métiers de Cuir et d'Art du Niger, le lycée Technologique des Métiers de Bâtiment de Dogandoutchi et le lycée professionnel d'Hôtellerie et du Tourisme d'Agadez. D'importants investissements ont été réalisés par le PRODEC pour doter ces établissements d'infrastructures et d'équipements technologiques de pointe ainsi qu'un corps enseignant de haut niveau. Ainsi, plusieurs milliers de jeunes nigériens y apprendront des métiers qui leur permettront de gagner leur vie et d'être utiles à leur pays.

C'est aussi en 2019, que le PRODEC a lancé le concept Site d'Apprentissage d'Agricole (SAA), à travers le FAPFA. Dix (10) sites d'Apprentissage Agricole sont actuellement en cours d'implantation dans dix (10) communes du pays. L'objectif recherché par les SAA est de contribuer à travers la formation professionnelle agropastorale, à l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux appelés à reprendre dans le futur la conduite des exploitations familiales. 3000 jeunes seront formés aux métiers de l'Agriculture d'ici 2022, à travers les SAA.

Toujours au cours du 1er semestre 2019, le PRODEC a dé-

veloppé les formations en entrepreneuriat au profit des jeunes diplômés des niveaux supérieur et moyen de l'enseignement professionnel et technique, à travers la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger. A l'issue des formations, la 1^{ère} édition de la compétition des meilleurs plans d'affaires (CPA) du PRODEC sera lancée par la CCIN en vue de primer 150 jeunes qui auront élaboré les meilleurs plans d'affaires. La CPA se déroulera en deux (02) sessions en 2019 et 2021. Ainsi, plusieurs centaines de jeunes seront accompagnés pour créer et/ou développer leur entreprise.

Mais le PRODEC n'oublie pas aussi les jeunes qui sont en chômage de longue durée (plus d'un an). Pour ceux-là, un programme de reconversion a été mis en place avec l'Agence Nationale pour la Formation de l'Emploi (ANPE). 200 jeunes chômeurs pourront être tirés du chômage d'ici la fin de l'année grâce à la reconversion et 800 jeunes en bénéficieront à l'horizon 2022.

Toutes ces actions placent le PRODEC au cœur du développement du capital humain au Niger. Chers jeunes, l'Etat à travers le PRODEC a créé le cadre adéquat pour vous accompagner. Mais la solution à votre insertion socio-professionnelle, c'est vous! Saisissez les opportunités et changez vos vies.

SIXIÈME SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE LE PRODEC ET SES AGENCES D'EXÉCUTION

Le jeudi 04 Avril 2019, a eu lieu, au Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques, la traditionnelle signature de convention entre le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) et deux de ses agences d'exécution à savoir : l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN).

Conformément au Plan de Travail et Budget Annual (PTBA) 2019 du PRODEC, la convention de financement signée entre le PRODEC et l'ANPE est d'un montant de 382 384 750 FCFA.



Le Coordinateur du PRODEC signant la convention avec le Secrétaire Général de l'ANPE (à droite)

au titre de l'année 2019. L'ANPE est chargée de la mise en œuvre de la sous-composante 1-2 du PRODEC qui est : l'amélioration du passage de l'école au monde du travail.

La Convention signée entre le PRODEC et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) est quant à elle d'un montant de 218 960 000 FCFA. La CCIN est chargée de la mise en œuvre de la sous-composante 2-3 : promotion de la formation en entrepreneuriat.

Pour la troisième agence d'exécution du PRODEC qui est le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), les modalités d'intervention ont été définies à travers un accord subsidiaire qui lui confère la mise en œuvre des sous composantes 2-1 et 2-2 du PRODEC.

La 6^{ème} cérémonie de signature de convention a été présidée par le Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques Monsieur Abdoukadi Tidjani, qui a dans son allocution, exhorté les agences d'exécution à une mise en œuvre effective des activités prévues.

SESSIONS DE FORMATION EN ENTREPRENEURIAT POUR L'ANNÉE 2019

Du 18 avril au 04 mai 2019, la première vague des sessions de formation en entrepreneuriat se sont déroulées dans toutes les régions du Niger.

Organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) avec l'appui du PRODEC, ces sessions visent à doter les jeunes diplômés de compétences nécessaires pour créer et gérer leur entreprise.

Des modules spécifiques adaptés aux diplômés des niveaux moyen et supérieur sont dispensés par des consultants certifiés en entrepreneuriat travaillant pour le compte du PRODEC via la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger.



Une des sessions de formation en entrepreneuriat pour l'année 2019

A Niamey, la première session de formation en entrepreneuriat pour l'année 2019 a concerné 150 jeunes du niveau supérieur.

Les jeunes participants à cette formation apprécient l'initiative du PRODEC et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du

Niger. Ils nourrissent de grands espoirs pour la suite du processus devant les amener à créer leur propre entreprise.

Au total 1500 jeunes des niveaux moyens et supérieurs seront formés à travers tout le Niger. Les jeunes ayant finalisé la formation et ayant les meilleures idées de projets seront accompagnés pour participer à la Compétition des Plan d'Affaires (CPA).

L'objectif du PRODEC et de la Chambre de Commerce à travers cette compétition est de contribuer à la création de 150 nouvelles entreprises dans tous les secteurs, au Niger en 2019.

EVALUATION ET REMISE D'ATTESTATIONS À 284 JEUNES APPRENTIS FORMÉS PAR LE FAFFA AVEC L'APPUI DU PRODEC

DU 17 au 28 avril 2019, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFFA) a organisé, avec l'appui du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), l'évaluation de fin d'apprentissage des jeunes non scolarisés et déscolarisés formés dans les régions d'Agadez, Maradi, Tahoua et Diffa.

Il s'agit au total de 284 jeunes apprentis placés en 2017 en formation duale dans les localités ci-après : Agadez, Ait, Tchirozine, Mainé Sava, Niguimi, Maradi, Tahoua, Kanri et Madaoua, pour une période de deux (2) ans.



Fin de formation pratique en couture

Ces jeunes ont été formés dans divers métiers allant de la construction métallique à la mécanique auto, en passant par la plomberie, la menuiserie bois, la bijouterie, la couture, l'Électricité Bâtiment, la tapisserie et la maintenance audiovisuelle.



Un cadre du FAFFA présente l'attestation d'un apprenti

Après deux ans de formation, 97 jeunes de la région d'Agadez, 41 de la région de Diffa, 71 de la région de Maradi et 75 de la région de Tahoua ont subi des évaluations pratiques et théoriques. Les évaluations ont été pilotées par les Directions Régionales des Enseignements Professionnels et Techniques en collaboration avec les antennes régionales du FAFFA. A l'issue des épreuves, les jeunes formés ont reçu des attestations de fin d'apprentissage.

A travers ce programme d'apprentissage dual, le PRODEC et le FAFFA ambitionnent de contribuer à améliorer les programmes de développement des compétences et de formation de courte durée des jeunes déscolarisés et non scolarisés au Niger.

PRODEC

La solution, c'est vous.
Le PRODEC vous accompagne !

REMISE DE LITS AUX CHEFS D'ATELIERS DANS LE CADRE DE LA FORMATION DES JEUNES PLACÉS PAR LE PRODEC VIA LE FAFRA

Le 29 avril 2019, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFRA) a organisé, avec le soutien financier du PRODEC, la cérémonie de lancement officiel de remise des lits d'apprentissage aux chefs d'ateliers ayant reçu et formé des jeunes déscolarisés et non scolarisés dans le cadre de l'apprentissage dual.

Étaient présents à la cérémonie, le Secrétaire Général du Ministère des Enseignements professionnels et techniques, les cadres du FAFRA ainsi que des chefs d'atelier de la région de Niamey.

Le Directeur Général du FAFRA a saisi l'occasion de cette remise de lits pour saluer la collaboration entre le PRODEC et le FAFRA. Il a également remercié les chefs d'atelier pour l'effort fourni dans la formation des jeunes.



Le DG du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques remettant un lit à un chef d'atelier.

En effet, dans les différentes régions du Niger, plus de 3000 jeunes ont reçu des formations pratiques auprès des chefs d'ateliers. Ce qui permet au FAFRA d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

A travers la remise des lits, le FAFRA vise à améliorer l'accompagnement des chefs d'atelier pour un meilleur encadrement des jeunes apprentis.

Les chefs d'atelier ayant reçu les lits se disent satisfaits et promettent de les utiliser efficacement pour la formation des jeunes placés par le FAFRA.



Un cadre du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques remettant un lit à une chef d'atelier.

RENCONTRE ENTRE LE PRODEC ET LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME AGRICOLE

Le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) a organisé le jeudi 02 mai 2019, une rencontre avec différents acteurs qui interviennent le secteur agricole au Niger.

Cette rencontre placée sous le thème : Intervention du PRODEC dans le domaine Agricole, s'inscrit dans le cadre des actions de communication du projet.

Elle a pour objectif de présenter les réalisations et les perspectives du PRODEC dans le domaine agricole.

En effet, dans le cadre du financement additionnel du PRODEC, l'État du Niger et la Banque Mondiale ont décidé d'accompagner le développement des compétences des jeunes dans le domaine agricole à travers la restructuration de centres de formation en agriculture et l'implantation de dix (10) Sites d'Apprentissage Agricole.

Les acteurs qui étaient présents à cette rencontre multi-acteurs sont des entrepreneurs, des dirigeants ou représentants de grandes sociétés publiques et privées, des responsables d'association et ONG intervenant dans le domaine agricole.

Après la présentation des actions, réalisations et perspectives du PRODEC dans le domaine agricole, la rencontre s'est poursuivie sous forme d'échanges entre les acteurs du projet et les participants.

Cette rencontre multi-acteurs constitue la seconde du genre et sera dans le cadre d'une série de rencontres que le PRODEC va organiser chaque trimestre afin de créer une synergie avec les autres acteurs de développement.

PRODEC

La solution, c'est vous.

Le PRODEC vous accompagne !



PRODEC, projet mis en œuvre sous la tutelle du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques

Le Prodec en bref:

Le PRODEC est un projet de lutte contre le chômage des jeunes.

C'est un Projet placé sous la tutelle du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (MEPT), d'une durée initiale de six (6) ans. Le PRODEC a démarré ses activités le 1er janvier 2014. Grâce à ses bonnes performances, il a été prolongé jusqu'en 2022.

Le PRODEC est financé par la Banque Mondiale pour un montant initial de 15 Milliards de FCFA (30 millions de dollars américains), puis avec un financement additionnel de 27 Milliards (50 millions de dollars américains). Le PRODEC intervient dans toutes les régions du Niger.

a. Objectifs du PRODEC

L'objectif de développement du PRODEC consiste à améliorer l'efficacité de la formation professionnelle formelle et les programmes de développement des compétences à court terme et d'apprentissage dans les secteurs prioritaires.

Les composantes du PRODEC

Le PRODEC est exécuté à travers trois (3) composantes à savoir:

Composante 1 : amélioration de l'efficacité de la formation formelle;

Composante 2 : renforcement des programmes courts de développement des compétences et d'apprentissage;

Composante 3 : renforcement des capacités institutionnelles et suivi et évaluation.

b. Bénéficiaires du PRODEC

Les bénéficiaires directs du projet sont :

• Les jeunes diplômés du niveau moyen et du niveau supérieur du milieu urbain;

• Les jeunes déscolarisés et non scolarisés âgés de 15 à 25 ans, du milieu rural et urbain.

c. Les agences d'exécutions du PRODEC:

Le PRODEC est mis en œuvre par trois (3) Agences d'exécution, à savoir :

1. L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE).



2. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN).



3. Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA).



Interview avec le Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques

- Nous sommes dans la dynamique de doter le pays d'une main d'œuvre locale et qualifiée avec l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers - a déclaré Monsieur Tidjani Idrissa Abdoul Kadi, Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques.



Business Challenge: Monsieur le Ministre, ces dernières années l'Etat du Niger met un accent particulier sur le développement de la formation professionnelle et technique des jeunes. Quel est le contexte qui justifie l'intérêt pour ce sous-secteur de l'éducation ?

Ministre : Par rapport au contexte, on peut parler de deux dimensions. D'abord, il faut noter les limites de notre système éducatif à produire des jeunes diplômés totalement employables.

Ensuite, du fait de la pression sur les économies nationales provoquée par des situations de crise au niveau mondial, les pays en voie de développement étaient obligés de revoir les effectifs de leur fonction publique.

Ces deux (2) phénomènes conjugués interpellaient nos Etats. Ainsi, lors d'un sommet important sur la Formation Professionnelle et Technique (PPT) qui s'est tenu à Seoul en 1999, il a été recommandé, à nos pays, de réfléchir sur leur système éducatif et sur les éléments pouvant permettre de promouvoir la Formation Professionnelle et Technique et le développement des

compétences.

Voilà les facteurs qui justifient le repositionnement du Niger par rapport au sous-secteur de la Formation Professionnelle et Technique.

Business Challenge : il y a aujourd'hui des secteurs clés (Agriculture, services, BTP...) dans lesquels les besoins en compétences sont élevés. Tenez-vous compte de ces secteurs importants de l'économie nationale dans votre stratégie de promotion de la PPT ?

Ministre : Naturellement, la question n'est plus de former pour former. Il s'agit vraiment de former des compétences en leur permettant de s'insérer dans le tissu économique et social de notre pays.

La problématique de l'adéquation formation-emploi est au cœur de la vision. Pour illustrer un peu, le Niger étant un pays essentiellement agro-pastoral, 40% de notre richesse nationale provient de ce secteur. Donc, nous ne pouvons pas faire la promotion de la formation technique ou le développement des compétences, si nous ne tenons pas compte de cet aspect-là.

Business Challenge : Concrètement, quelles sont les actions menées en matière d'infrastructures et de réformes afin d'offrir les compétences qu'il faut au plus grand nombre de jeunes dans le pays ?

Ministre : Depuis 2010, on note une large expansion de notre dispositif. Nous avons pratiquement créé des Centres de Formation aux Métiers (CFM) dans l'ensemble de nos communes, au total deux cent soixante-deux (262) CFM ont été créés.

Nous avons également créé huit (8) nouveaux lycées techniques, technologiques et professionnels, toujours au courant de l'année 2010. Nous y avons ajouté dix (10) centres de formation professionnelle et technique, à partir de 2014.

Enfin, nous avons aussi créé soixante (70) collèges d'enseignement technique sur l'ensemble du territoire national.

Il y'a donc une sorte de démocratisation de la formation professionnelle, une ouverture afin que l'enseignement technique et professionnel soit accessible à tous. Et nous sommes en train de travailler à davantage étager ce dispositif.

Pour compléter le dispositif formel de la PPT, le Niger s'est doté d'un outil pour accompagner une autre catégorie de jeunes, notamment ceux déscolarisés et non scolarisés à travers des formations de courte durée et des programmes d'apprentissage. Cet outil, c'est le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA).

Un autre aspect important qu'il faut souligner, c'est la question de la paix. Il y'a des efforts qui sont

faits en matière de scolarisation de la jeune fille. Nous observons aujourd'hui une croissance de l'intérêt que la formation professionnelle et technique suscite chez les jeunes filles.

Pour accompagner tous ces efforts, le Niger et la Banque Mondiale ont signé un accord de financement pour le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).

Le PRODEC accompagne le Niger, entre autre, à travers la restructuration de trois (3) établissements qui ont été identifiés dans la première phase du projet, il s'agit de :

- Lycée Professionnel d'Hôtellerie et du Tourisme d'Agades (LHT).
- Centre des Métiers du Cuir d'Art et du Niger (CMCAN).
- Lycée Technologique des Métiers de Bâtiment de Dogondoutchi.

Au regard des résultats atteints dans la première phase du PRODEC, la Banque Mondiale a accepté d'accompagner encore le Niger avec une enveloppe beaucoup plus conséquente, soit 80 millions de dollars US, pour la restructuration d'autres nouveaux établissements d'enseignement professionnel et technique.

Business Challenge: Monsieur le ministre, avec tous ces efforts qui ont été réalisés comment a évolué l'afflux de jeunes au niveau de l'enseignement professionnel et technique, quel était le chiffre ?

Ministre: En 2010, même lorsque que nous intégrons les jeunes qui sont formés de manière informelle, l'effectif de la formation professionnelle et technique tourne autour de 8% des effectifs globaux de l'enseignement secondaire.

Aujourd'hui nous sommes autour de 25%, et cette évolution est constante. L'objectif du gouvernement est qu'à l'horizon 2021 nous soyons à 40% de l'effectif global des jeunes formés dans le pays.

C'est un objectif à note portée.
Business Challenge: L'enseignement technique et professionnel permet de former dans des métiers clés pour des besoins précis qu'en est-il de la question de l'insertion socio-professionnelle, parce que une fois ces jeunes formés à leur niveau ils ne s'insèrent soit à travers leur propres mécanismes à eux par l'auto-entreprisariat ou qu'il y ait des entreprises qui les embauchent. Comment analysez vous cette question d'insertion au niveau du ministère ?

Ministre : Lorsque nous parlons du développement de l'enseignement professionnel et technique, de développement des compétences, de formation, nous parlons en réalité de formation en adéquation avec le développement de l'économie.

La finalité de la formation, c'est d'ouvrir des perspectives d'emploi et d'insertion économique et sociale pour les jeunes. Une formation qui n'aboutit pas sur la création d'emploi n'en est pas une.

Nous pensons que le secteur privé va être le moteur en terme de création d'emplois et de richesse dans notre pays. La fonction publique a monté ses limites. Elle ne peut pas continuer à recruter tous les jeunes diplômés : il n'y a pas de perspective dans ce sens.

C'est pour cela qu'en ce qui concerne nos centres de formation aux métiers, nous avons eu à conduire des études pour identifier au niveau de l'ensemble des communes du Niger les opportunités d'emploi qui existent, le potentiel qu'il y'a. Ceci, afin de déterminer les filières de formation à développer en fonction des opportunités de la commune pour au final donner la possibilité aux jeunes de trouver du travail localement et de s'insérer dans le tissu économique.

Business Challenge: Monsieur le ministre, le financement additionnel qui a été offert du fait que le

PRODEC a fait un bon travail devrait permettre de toucher environ 23000 jeunes. Quel est que cela représente pour vous ? Quelle est la place du PRODEC dans les actions que vous conduisez ?

Ministre : Il faut toujours avoir à l'esprit d'abord l'effort du Gouvernement. Entre 2004 et 2008, le budget du ministère tournait autour 1.8 milliards de FCFA. Ce budget est passé à partir de 2012 à 10 milliards de FCFA puis autour de 25 milliards entre 2014 et 2018. Aujourd'hui, notre budget est autour de 31 milliards de FCFA. Il y'a donc des efforts énormes que le Gouvernement a consentis.

Les projets, qu'ils s'agissent du PRODEC ou d'autres viennent pour accompagner les efforts du Gouvernement. C'est à ce titre là qu'avec les conclusions positives de la première phase du PRODEC, la Banque Mondiale a accepté d'accompagner le Gouvernement du Niger pour davantage soutenir le processus de formation des jeunes notamment à travers la réhabilitation d'un certain nombre de Centres. Nous avons pour l'instant retenu six (6) mais nous sommes toujours en discussion pour voir au final le nombre exact de nouveaux Centres qui seront restructurés. Mais, pour ceux déjà retenus, un accent sera mis sur le développement des compétences dans l'agriculture et l'élevage.

Business Challenge : quelle est votre appréciation de la qualité des compétences que vous formez aujourd'hui?

Ministre : Les jeunes même formés ne peuvent s'insérer dans le tissu économique, si nous ne mettons pas l'accent sur la qualité et quand je parle de qualité, je parle :

- des curricula et programmes qui sont adaptés.
- d'infrastructures et d'équipements qui répondent aux normes et aux exigences actuelles.

• des formateurs qui sont souvent dispersés les formations.

Pour renforcer la qualité des formations, il faut également améliorer la gouvernance de nos établissements. Aujourd'hui, nous avons quelques soucis par rapport à la capacité du gouvernement à soutenir les établissements avec ces expansions que nous observons.

Nous sommes en train de réfléchir sur des modèles de gestion d'établissements qui puissent permettre à ces derniers d'être autonomes, c'est-à-dire, de générer des revenus qui puissent leur permettre de s'auto-entretenir.

Business Challenge : *Monsieur le ministre malgré les efforts réalisés, il y'a le constat que notre pays continue d'importer de la main d'œuvre. Vous en tout que Ministère*

en charge de ce domaine, comment vous analysez cette question ?

Ministre : Il y'a plusieurs dimensions à la question. D'abord il faut réitérer que nous ne sommes pas aujourd'hui au niveau du gouvernement entraîné de fermer notre pays. Avec la ZLECAF, il y'aura une certaine mobilité des compétences.

Même si nous avons accumulé un certain retard dans le domaine de la Formation Professionnelle et Technique, nous avons de l'expérience dans plusieurs domaines. Par exemple quand vous prenez les métiers des cuis et pécheurs, nous sommes excellents et nous pouvons revendre cette expertise.

Malgré pour d'autres métiers comme le bâtiment nous devons redoubler d'efforts. Nous allons relever le défi car, nous sommes dans la dyna-

mique de doter le pays d'une main d'œuvre locale et qualifiée, avec l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers que je tiens à féliciter et remercier au passage.

Les besoins sont certes énormes et l'Etat va continuer ces efforts en termes d'investissement dans la formation et le développement des compétences. Nous allons mettre un accent particulier sur la formation de la jeune fille. Nous allons aussi continuer à accompagner les jeunes pour qu'à la fin de leur formation, ils trouvent une activité et participent de manière pertinente au développement du pays.

Propos recueillis par Business Challenge



Deux jeunes filles en formation dans le domaine du bâtiment, dans le cadre du PRODESC

Interview avec Monsieur Ibrahim Nahantchi, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)



Monsieur le Directeur Monsieur le Directeur Général, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) travaille depuis un certain temps avec le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC). Quelles sont les relations qui existent entre vos deux structures ?

DG ANPE :

L'ANPE est un établissement public à caractère social qui a pour mission, entre autres, de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi à travers les programmes qu'elle organise et qu'elle exécute.

Entre l'ANPE et le PRODEC, ce sont des relations institutionnelles qui existent. L'ANPE est une agence d'exécution du PRODEC sur des actions liées à l'insertion professionnelle des jeunes. Dans ce cadre, il a été confié à l'ANPE la mise en œuvre de la sous-composante 1-2 du PRODEC, dénommée : Amélioration du passage de l'école au monde du travail.

Nous mettons avec l'accompagnement du PRODEC, des jeunes en stage dans les entreprises pour une durée de 6 à 12 mois. Ce qui permet à l'issue du stage que les jeunes soient employables.

Nous avons aussi le contrat de reconversion professionnelle, qui est

un système qui propose, aux jeunes longtemps au chômage, une reconversion dans des domaines précis, prisés par les entreprises.

Sur l'ensemble de ces volets, quels sont concrètement les apports du PRODEC dans les activités de l'ANPE ?

DG ANPE : L'apport est surtout financier. Le PRODEC a financé, à hauteur de 697 905 566 Francs CFA, le Programme d'insertion des jeunes (OIGMP) à travers le stage.

En ce qui concerne le dispositif de reconversion, là aussi il y'a une participation financière importante du PRODEC.

Un autre point c'est l'apport du PRODEC dans le fonctionnement de l'ANPE. C'est grâce au PRODEC que nous avons pu couvrir l'ensemble du territoire national pour rapprocher les services de l'ANPE des usagers. Le PRODEC a également mis à notre disposition des conseillers emploi.

Quel impact a votre collaboration sur la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes ?

DG ANPE : L'impact est réel parmi les jeunes que nous plaçons en entreprise, beaucoup sont recrutés. Du démarrage du PRODEC en 2014 à aujourd'hui 3600 jeunes ont été accompagnés pour accé-

der à un stage. Une étude réalisée en 2017 a démontré que 70% des bénéficiaires de stage ont accédé à un emploi.

C'est important de souligner que si ces jeunes n'étaient pas passés par ce système de stage, il ne serait pas évident que les employeurs les recrutent parce qu'ils exigent toujours une expérience professionnelle.

Donc, le fait d'avoir un financement du PRODEC a eu un impact en ce sens que les jeunes qui ont été placés, la plupart ont été engagés, et cela c'est du concret.

Pour finir quelles sont les perspectives que vous envisagez dans le cadre du partenariat avec le PRODEC ?

DG ANPE :

Grâce au PRODEC nous avons créé un espace d'information et d'orientation des jeunes au sein de l'antenne régionale de Niamey. Quand un jeune arrive, il n'a pas besoin d'interroger quelqu'un, nous avons installé des machines avec toutes les informations dont les demandeurs d'emploi ont besoin. Malheureusement nous nous sommes arrêtés à Niamey.

Nous souhaitons continuer l'implantation de cet espace dans les autres régions.

Autre perspective très importante, nous avons le processus de reconversion dont nous avons parlé plus haut.

Il est prévu pour 2019 la formation en reconversion de 200 jeunes dont 110 au niveau supérieur et 90 au niveau moyen. Pour pouvoir faire cette reconversion, il nous a été demandé d'organiser des ateliers, pour identifier les besoins des entreprises. Cela été déjà fait. Nous sommes actuellement dans le processus démarrage des formations.

📍

Témoignage d'un bénéficiaire via l'ANPE

MOCTAR ADAMOU NAGOGÉ :

L'expérience acquise grâce à l'accompagnement du PRODEC et de l'ANPE m'a permis d'accéder à un emploi

Témoignage d'un bénéficiaire du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) via l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) à Tahoua.



« Je m'appelle Moustapha Adamou Nagogé, je suis originaire de la région de Tahoua. Je suis titulaire d'un BCP option comptabilité.

Après mon diplôme, j'ai fait sept (7) mois sans occupation, car je n'arrivais pas à accéder à un emploi. J'ai rencontré beaucoup de difficultés durant cette période.

Étant l'aîné de la famille, mon devoir est d'aider mes jeunes frères et sœurs. Malheureusement je ne pouvais pas le faire et pire, je représentais même une charge pour la famille.

Mais des proches m'ont orienté vers l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) pour me renseigner sur les différentes opportunités disponibles pour des jeunes comme moi.

Le chef de l'antenne de Tahoua m'a accueilli et m'a parlé d'un programme que l'ANPE met en œuvre avec le PRODEC. Ce programme consiste à accompagner les jeunes pour l'obtention d'un stage. Les employeurs ne seront pas obligés de rémunérer les stagiaires pendant une période de douze (12) mois soit un an (1). C'est à l'ANPE et au PRODEC de les prendre en charge.

Il m'a expliqué qu'il y a beaucoup de jeunes inscrits au niveau de l'ANPE pour la recherche de stage et que l'Agence cherche

des structures d'accueil pour ces derniers. Par contre si je pouvais moi-même chercher une structure qui accepterait de me prendre en stage, l'ANPE signerait une convention avec la structure et me paiera une prime mensuelle de 50000 FCFA.

J'ai alors préparé mes dossiers et cherché des entreprises qui peuvent me prendre en stage et par chance je suis tombé sur le Cabinet SADY technologies, un jeune cabinet qui a besoin de main-d'œuvre mais qui n'a pas assez de ressources.

Témoignage de Mamane Sani, Promoteur du Cabinet SADY TECHNOLOGIE

« Nous avons bénéficié de l'accompagnement de l'ANPE pour guider en stage Moustapha Adamou Nagogé au niveau de SADY TECHNOLOGIE.

Après son stage nous l'avons recruté car durant la période de son stage, il a beaucoup appris et fait preuve d'engagement. Présentement le profil qu'il a, c'est un profil qu'on a nommé Multifonction. Il peut effectuer la grande majorité des tâches de l'entreprise. Il a travaillé dur pour avoir son poste.

Les activités qu'il réalise maintenant telles que la sériographie, la conception etc.... demandent des compétences spécifiques.

surtout que ce n'est pas sa formation de base. Aujourd'hui, il est capable de les faire grâce au stage réalisé.

C'est vraiment un changement positif pour lui et sa vie sociale s'est nettement améliorée. Et c'est une chance pour nous d'avoir un stagiaire qui a une grande capacité d'apprentissage et d'assimilation et qui bénéficie d'une rémunération d'origine externe. L'appui de l'ANPE et du PRODEC, est une très bonne initiative car il permet à l'entrepreneur de découvrir des talents gratuitement ».

Les conseils de Moustapha

« Mon message pour mes jeunes camarades c'est de ne pas rester chez soi avec son diplôme à attendre un boulot, il faut aller le chercher. C'est en cherchant que l'on trouve.

Pour mon cas, j'ai beaucoup appris du stage que j'ai décroché grâce à l'ANPE et au PRODEC. Aussi, j'ai réalisé beaucoup de choses avec les frais de stage de l'ANPE et du PRODEC, comme acheter une moto par exemple.

Ceci pour vous dire que ma situation a changé positivement grâce à l'opportunité que m'ont offerte l'ANPE et le PRODEC.

Interview avec Monsieur Abdou Djerna Lawal, Directeur Général du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)

Question: Monsieur le Directeur Général, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) travaille depuis un certain temps avec le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC). Quelles sont les relations qui existent entre vos deux structures ?

DG FAFPA :

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) est une agence d'exécution du PRODEC depuis la première phase du projet. Nous sommes responsables de la mise en œuvre de deux sous-composantes du PRODEC notamment les sous-composantes 2-1 et 2-2.

Ces deux sous-composantes concernent trois activités majeures. Il y a d'abord l'apprentissage dual qui s'intéresse aux jeunes âgés de 15 à 25 ans vivant en milieu urbain. Il y a l'apprentissage agricole qui vise essentiellement les jeunes ruraux déscolarisés et non scolarisés. Et la 3^{ème} activité concerne la formation à la demande. Elle consiste à satisfaire les besoins exprimés par les entreprises ou les associations des professionnelles en mettant à leur disposition des jeunes formés dans les domaines demandés.

Monsieur le Directeur Général, quelles sont les raisons qui expliquent le choix du FAFPA comme agence d'exécution du PRODEC ?

DG FAFPA :

Le FAFPA est un établissement public à caractère social qui a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de formation professionnelle et d'insertion des jeunes.

Nous avons comme ressources la subvention de l'Etat, la taxe d'apprentissage qui est collectée au niveau des entreprises et la contribution des partenaires techniques et financiers. C'est sur ce 3^{ème} volet que la Banque Mondiale a voulu appuyer le FAFPA dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités

en lui confiant la mise en œuvre des sous-composantes 2-1 et 2-2 du PRODEC.

Le choix se justifie également par le fait que le FAFPA a la capacité, si le dispositif est bien huilé, de continuer les activités de ses sous-composantes même après le PRODEC. Donc, c'est également pour un besoin de pérennisation.

Quels sont les apports du PRODEC dans les activités du FAFPA ?

DG FAFPA :

Les éléments dont le FAFPA a bénéficiés du PRODEC sont de plusieurs ordres. D'abord, il faut noter :

- le renforcement des capacités du FAFPA,
- le recrutement et la prise en charge de huit (8) conseillers en formation,
- l'accompagnement technique,
- l'accompagnement matériel.

Et c'est pour ne citer que ces exemples sinon les apports sont immenses.

Et quand est-il des apports du PRODEC par rapport aux formations que le FAFPA offre aux jeunes ?

Ce qui est très spécifique à ce niveau c'est la formation à la demande. Avant l'installation du PRODEC, cette formation n'existait pas au Niger et ce dispositif nous a permis de former des jeunes pour plusieurs structures ce qui aboutit à une insertion plus ou moins direct.

Au niveau de l'apprentissage dual nous avons pu, avec le PRODEC, étendre notre cible qui ne concernait que les jeunes qui sont déjà dans des ateliers. Donc, également en terme de formations les apports du PRODEC sont considérables.

Qu'en est-il après le démarrage du PRODEC et avec toutes les activités que vous avez réalisées, aujourd'hui quel est concrètement l'impact des actions FAFPA-PRODEC sur le développement de la formation professionnelle et sur l'apprentissage des jeunes ?



DG FAFPA :

L'impact est très visible. Pour la formation duale déjà 3000 jeunes ont été formés sans compter 1800 autres qui sont en cours de placement pour cette année. Et Nous avons formé 1017 jeunes en formation agricole et 813 jeunes à la demande.

Suite à des études réalisées sur le devenir des bénéficiaires, nous avons enregistré un taux d'insertion de 63% en 2017, 70% en 2018 et notre objectif d'ici 2021 est qu'on atteigne les 90%. L'impact, c'est aussi que les jeunes formés créent leur propre entreprise et recrutent d'autres jeunes. Je crois que c'est de cette façon que nous pouvons agir sur le taux de chômage au Niger.

Quelles perspectives envisagez-vous dans le cadre du partenariat avec le PRODEC ?

DG FAFPA :

La principale perspective concerne la création des Sites d'Apprentissage Agricole (SAA). Nous sommes actuellement dans le processus pour la construction des dix (10) sites d'apprentissage agricole dans 6 régions de notre pays à savoir Agadez, Diffa, Zinder, Tahoua et Tillabéry.

De façon globale notre perspective, c'est aussi de pouvoir capitaliser tout les acquis de activités réalisées avec le PRODEC et de pouvoir créer un dispositif de pérennisation pouvant nous permettre de lutter contre le chômage des jeunes au Niger.



Le Dg du FAIPA (à droite), le Spécialiste suivi-évaluation du PRODEC (à gauche) et d'autres acteurs du PRODEC, lors d'une séance de travail



Remise de kits à un chef d'atelier par le FAIPA dans le cadre du PRODEC

Témoignage de bénéficiaire

Abdoul Aziz Moussa Mahamadou :
Une formation en couture qui a changé ma vie

Témoignage d'un bénéficiaire des formations duales du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) via le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) dans la région de Tahoua.



« Je me nomme Abdoul Aziz Moussa. Je vis dans la région de Tahoua. Plus jeune, j'ai dû arrêter mes études parce que ma famille n'avait plus les moyens de supporter les frais de scolarité.

Après l'abandon de l'école primaire, je me suis mis à travailler comme domestique afin de subvenir à mes besoins et pour faire des petites économies.

Une dame de notre voisinage, qui a remarqué que je veux vraiment travailler, m'a parlé des formations du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) et du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) qui s'adressent à des jeunes non scolarisés et déscolarisés, comme moi.

Elle m'a incité à m'inscrire afin de tenter ma chance. Et, c'est ce que je fis avec l'accord de ma mère. Je me suis rendu à l'antenne régionale du FAFPA de Tahoua pour déposer mon dossier. Par la suite, j'ai été contacté afin de venir suivre une formation de deux ans en couture.

Mes camarades et moi, avons été dirigés vers un Centre d'apprentissage, où nous avons fait de la théorie dans un premier temps, puis ils nous ont conduits dans des ateliers de couture pour suivre une formation pratique. Ils nous ont montré plusieurs maté-

riels utilisés pour la couture tels que les machines à broderie.

J'ai beaucoup apprécié cette formation car elle m'a permis d'apprendre énormément sur le métier de la couture. A la fin de la formation nous avons reçu des attestations.

Après la formation, j'ai eu l'idée d'ouvrir mon propre atelier. J'ai donc demandé l'avis de ma mère qui m'a rassuré sur la pertinence de mon idée.



Pendant la formation nous recevons chaque mois une prime de transport de 20 000 FCFA. Les économies que j'ai pu faire pendant la formation m'ont permis d'acheter ma première machine.

Au début, je faisais des coutures pour mes clients à la devanture de notre concession. Avec le

temps j'ai pu construire mon atelier et payer d'autres machines. Aujourd'hui, j'ai même recruté deux apprentis : une jeune fille et un jeune garçon.

Récemment j'ai été sollicité par un Centre de formation pour former à mon tour des jeunes dans le domaine de la couture.

En définitive, la formation que j'ai reçue du PRODEC via le FAFPA a changé ma vie, je suis autonome et j'arrive à aider d'autres personnes.

J'encourage les jeunes déscolarisés et non scolarisés qui ont la volonté et la patience d'apprendre car l'apprentissage demande du temps, de se résigner au niveau du FAFPA afin de bénéficier eux aussi d'une formation comme la mienne.

Interview avec Monsieur Ousmane Mahaman, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN)



Question: Aujourd'hui la CCIN travaille avec le PRODEO. Pensez-vous nous décrire quelle est la relation qui existe entre vos deux institutions ?

SG CCIN: La CCIN devra contribuer à l'amélioration des compétences des entrepreneurs et surtout des jeunes entrepreneurs, dans le but de les préparer à occuper ultérieurement et avec pertinence, l'arène économique de notre pays. C'est dans cette optique que nous avons avec le conseil des pouvoirs publics, négocié et obtenu l'appui du PRODEO. Cet appui nous permet de présenter une offre de formation dans le cadre de l'amélioration des conditions des jeunes entrepreneurs.

Notre appréciation de cette collaboration est excellente parce qu'elle nous a donné la possibilité de nous déployer sur l'ensemble de notre territoire. La qualité des prestations que nous exécutons est l'une des meilleures. Il y'a un exploit au niveau du système de formation professionnelle et technique avec le renforcement des capacités institutionnelle et en terme de suivi et évaluation.

Vous venez tout à l'heure d'expliquer que vous contribuez à travers le PRODEO au développement des compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat. Concrètement de quoi s'agit-il ? Quel est le rôle de la CCIN dans les activités du PRODEO ?

SG CCIN: C'est un programme qui a été négocié et convenu en collaboration avec les pouvoirs publics.

Le processus de formation est déclenché par nos structures décentralisées en faveur des jeunes du niveau secondaire et supérieur, les désecolarisés et les non scolarisés afin de leur inculquer une culture d'entrepreneuriat. Ce sont des formations qui sont très pratiques et qui sont faites autour de compétences avérées. Depuis le démarrage du PRODEO en 2014 à aujourd'hui, nous avons formé un peu plus de quatre-vingt-dix (90) formateurs qui peuvent embrasser tout le champ en terme d'appui à la formation entrepreneuriale.

En dehors de la contribution que le PRODEO amène dans vos activités comme la formation des jeunes en entrepreneuriat, la formation des formateurs... est-ce qu'il y'a

d'autres contributions que le PRODEO fait dans les activités quotidiennes de la CCIN ?

SG CCIN: Outre les quatre-vingt-dix (90) formateurs formés et répartis sur le territoire national depuis 2014, nous avons formé à cette date, un peu plus de trois mille cinq-cents (3 500) jeunes du niveau supérieur et secondaire ainsi que trois mille (3000) jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés, avec une touche assez particulière qui vise la gente féminine. Pour le niveau secondaire et supérieur, nous avons atteint un peu plus de 30% de la cible et 80% pour les déscolarisés et non scolarisés.

L'approche du PRODEO en matière de formation est vraiment adaptée à notre environnement car elle nous permet de renforcer notre tissu économique, surtout que ce sont les secteurs de croissance qui sont ciblés notamment, l'agriculture et l'élevage.

Au niveau de la Chambre, c'est une approche singulière que nous apprécions bien. D'ailleurs, c'est parce que les choses se passent très bien et avec des résultats satisfaisants, que nous avons pu bénéficier d'une sorte de rallonge de la part de la Banque Mondiale, pour poursuivre ces formations.

En plus de la formation, à un moment donné nous avons fait une évaluation pour voir ce que sont devenus les jeunes qui ont été formés sur l'ensemble du territoire.

Le résultat de l'étude a été très réconfortant. Près de 71% des jeunes formés ont réussi leur insertion professionnelle et 8% ont pu créer leur propre entreprise, sans aucun accompagnement formel.

Et maintenant comment exploiter ce potentiel ?

SE CCI: En négociant avec nos partenaires afin que nous organisions une compétition de plans d'affaires, où sur l'ensemble des familles nous allons choisir ceux qui ont les meilleures idées. Et ensuite nous produirons des plans d'affaires rigoureux et qui soient prêts à la fin du processus. Nous l'avons déjà fait auparavant sous le cou-

vert de plus hautes autorités de ce pays avec la Maison de l'Entreprise, donc on a une certaine expérience avérée à ce niveau et nous comptons la déployer avec le PRODEC.

Cela veut dire que nous voudrions vraiment accompagner le PRODEC pour implémenter les jeunes prêts à travers un coaching, un suivi des plus réguliers afin que cela ne soit pas une simple compétition de plus. Mais une compétition qui va permettre à nos régions de dépo-

ser d'entrepreneur au niveau local qui vont leur donner une certaine visibilité. C'est ce que nous souhaitons à la fin du processus.

PRODEC

La solution, c'est vous.
Le PRODEC vous accompagne !



Photo prise à l'issue d'une séance de formation en entrepreneuriat, organisée par le PRODEC via la CCI - Doua mai 2019



Témoignage d'un bénéficiaire

Boureïma Djibo Habib :
J'ai plus que jamais envie d'entreprendre

Témoignage d'un bénéficiaire des formations en entrepreneuriat de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger avec l'appui du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRÔDEC) dans la région de Tahoua.

« Mon nom est Boureïma Djibo Habib. Je suis un jeune résorçant de la région de Tahoua. Je suis de formation Juriste et détenteur d'une Licence en Droit de l'Homme et Actions Humanitaires. Je suis actuellement étudiant à l'Université de Tahoua.

En 2016, j'ai entendu à travers des camarades de l'université, parler d'une formation en entrepreneuriat organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) et le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRÔDEC).

Cela m'a intéressé et j'ai décidé de partir. Après quelques temps d'attente j'ai été retenu pour suivre la formation.

La formation s'est très bien déroulée puisqu'elle nous a permis de découvrir un nouveau monde : celui de l'entrepreneuriat. Nous avons beaucoup appris sur ce domaine mais surtout nous avons compris que c'est possible pour les jeunes de créer des entreprises viables.

Avant, on avait l'habitude de regarder des films et documentaires qui parlaient d'entreprises familiales et de l'histoire des grandes entreprises internationales, on ne pensait pas que ça soit possible ici chez nous.

En un mot, c'est un monde nouveau que nous avons découvert et dans lequel nous espérons vraiment faire notre chemin.

La formation a duré 10 jours, et nous avons étudié six (6) modules.

Certains modules portaient sur l'idée entrepreneuriale, d'autres sur l'élaboration de plan d'affaires et l'étude de marché. Nous avons étudié globalement les principaux outils pour la création et la gestion d'entreprise.

Avant cette formation, mon objectif était comme celui de la plupart des jeunes : avoir un boulot en travaillant pour l'Etat ou un organisme international. Mais à l'issue de la formation je me suis donné comme objectif de me lancer dans l'entrepreneuriat.

Elle a suscité en moi l'envie de créer une entreprise avec mes compétences, créer un emploi pour moi-même, et en créer pour d'autres aussi.

Aujourd'hui je travaille sur mon plan d'affaires, je suis prêt à mettre mes fonds personnels pour financer le projet tout en recherchant d'autres sources de financement.

Mon idée de projet, porté sur l'ajoutimentaire, la modernisation des produits locaux de base comme par exemple la bouillie de mil ou boule qui est très consommée au Niger et surtout chez nous à Tahoua. Je pense que sa modernisation permettra de résoudre certains difficultés alimentaires.

Mon ambition, comme tout jeune porteur de projets, c'est de voir mon entreprise sur pied et de la voir prospérer. Je souhaite surtout ajouter une valeur dans la croissance économique de notre pays

et contribuer à lutter contre le chômage en créant des emplois pour nos jeunes frères.

Les formations de la CCIN et du PRÔDEC représentent un cadre idéal de développement de compétences. Ces formations nous ont ouvert les yeux, moi et mes camarades qui en avons bénéficié. A la sortie de celles-ci, certains se sont jurés de créer leurs propres entreprises, ne croyant plus à cette tradition qui consistait à finir ses études et attendre souvent vainement un boulot.

Le message que j'ai à lancer à mes jeunes camarades, c'est de prendre au sérieux ce genre d'opportunités. Des annonces de formation sont souvent faites à l'université mais les étudiants n'y participent pas assez. Pourtant, c'est un cadre idéal pour développer des compétences qui peuvent nous servir dans la vie professionnelle.

Si on s'engageait vraiment dans l'entrepreneuriat, non seulement on peut réduire le chômage, mais aussi on peut contribuer à la croissance économique de notre pays. Il faut mettre du sérieux et tirer le maximum de profit des opportunités d'apprentissage qui nous sont offertes.

Pour moi, la formation en entrepreneuriat que j'ai reçu grâce au PRÔDEC est plus bénéfique qu'un simple financement. Je sais maintenant que mes propres ressources et compétences sont les éléments clés pour la création et la gestion de mon entreprise.



Atelier sur les Sites d'Apprentissage Agricole (SAA)

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a organisé, du 29 juin au 08 juillet, une série d'ateliers régionaux de dissémination du Concept de Site d'Apprentissage Agricole (SAA). Cette initiative est menée dans le cadre du soutien du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) apporté au FAFPA.

Les ateliers se sont tenus dans les cinq régions d'implémentation des dix Sites d'Apprentissage Agricole (SAA) à savoir : Agadez, Diffa, Tahoua, Tébékény et Zinder.

L'objectif est d'informer et sensibiliser les autorités régionales et communales, les services techniques régionaux, les organisations paysannes, féminines et de la jeunesse, les conseils régionaux et l'opinion publique sur le processus et le niveau de mise en œuvre des sites d'apprentissage agricoles. Les ateliers ont également visé comme objectif la présentation du mécanisme de fonctionnement des SAA et les opportunités y afférentes.

À l'issue des Sites d'Apprentissage Agricole, le PRODEC et le FAFPA entendent contribuer à l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux appelés à reprendre dans le futur la conduite des exploitations familiales ou à créer des nouvelles exploitations agricoles.



Atelier sur les Sites d'Apprentissage Agricole (SAA)



Les d'implémentation des Sites d'Apprentissage Agricole (SAA)

Avec le financement additionnel obtenu par le PRODEC, de nouvelles opportunités s'offrent à la jeunesse du Niger.

On peut citer :



CONTACTS

 11009 Niamey - NIGER

 20352621 / 20352622

 contact@prodecniger.org

 www.prodecniger.org

 [prodec](https://www.facebook.com/prodec)

 [prodecniger](https://twitter.com/prodecniger)

 [prodecniger](https://www.youtube.com/prodecniger)